

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'année 2020 pour la Ville de Saint-Pascal seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **mardi 6 avril 2021, à compter de 20 h.**

Prendre note qu'en raison de la situation particulière liée à la COVID-19, les séances du conseil ont lieu à huis clos présentement et les élus y participent par visioconférence tel que permis par le gouvernement du Québec. Par conséquent, à moins que la situation change, la séance ordinaire du conseil du 6 avril 2021 se tiendra selon ces modalités particulières. Nous vous rappelons que l'enregistrement des séances est disponible pour visionnement dans les jours suivants sur le site Web de la Ville.

Donné à Saint-Pascal, ce 17^e jour de mars 2021.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 24 mars 2021 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 17 mars 2021.

Signé à Saint-Pascal, ce 17^e jour de mars 2021.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA

